

**826<sup>ème</sup> Séance**

Séance Publique  
du jeudi 17 octobre 2019

# DÉBATS

DU

# CONSEIL NATIONAL

ANNEXE AU JOURNAL DE MONACO  
DU 8 JANVIER 2021 (N° 8.520)

---

---

## Compte rendu intégral des séances publiques du Conseil National

---

---

### SOMMAIRE

---

POURSUITE DE L'EXAMEN DU PROJET DE BUDGET GENERAL RECTIFICATIF DE L'ETAT POUR L'EXERCICE 2019 :

- 1 – Explications de vote (p. 3398)
- 2 – Loi de Finances (p. 3416)

**DEUXIEME SESSION ORDINAIRE  
DE L'ANNEE 2019**

**SÉANCE PUBLIQUE  
DU JEUDI 17 OCTOBRE 2019**

*Sont présents* : M. Stéphane VALERI, Président du Conseil National ; Mme Brigitte BOCCONE-PAGES, Vice-Présidente du Conseil National ; Mmes Karen ALIPRENDI-DE CARVALHO, Nathalie AMORATTI-BLANC, M. Pierre BARDY, Mme Corinne BERTANI, MM. Daniel BOERI, Thomas BREZZO, Mme Michèle DITTLOT, M. Jean-Charles EMMERICH, Mmes Béatrice FRESKO-ROLFO, Marie-Noëlle GIBELLI, Marine GRISOUL, MM. Franck JULIEN, Franck LOBONO, Marc MOUROU, Fabrice NOTARI, Jacques RIT, Christophe ROBINO, Guillaume ROSE, Balthazar SEYDOUX et Pierre VAN KLAVEREN, Conseillers Nationaux.

*Absent excusé* : M. José BADIA, Conseiller National.

*Assistent à la séance* : S.E. Monsieur Serge TELLE, Ministre d'Etat ; Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA, Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme ; M. Jean CASTELLINI, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Finances et de l'Économie ; M. Gilles TONELLI, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération ; M. Patrice CELLARIO, Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Intérieur ; M. Didier GAMERDINGER, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Affaires Sociales et de la Santé ; M. Robert COLLE, Secrétaire Général du Gouvernement ; Mme Sophie VATRICAN, Directeur du Budget et du Trésor.

*Pour le Secrétariat* : Mme Virginie COTTA, Chef de Cabinet du Président ; M. Philippe MOULY, Secrétaire Général ; Mme Elodie KHENG, Conseiller en charge des Affaires Économiques et Financières ; M. Olivier PASTORELLI, Secrétaire en Chef ; Mme Maryse BATTAGLIA, Chargé de Mission pour les Affaires Sociales ; M. Yann BERTRAND, Chargé de Mission pour le Budget et l'Économie ; Mme Marie-Laure PEPINO, Secrétaire ; M. Jérémy DESSAIGNE, Chef de Bureau.

La séance est ouverte, à 18 heures 30, sous la présidence de Monsieur Stéphane VALERI, Président du Conseil National.

**M. le Président.**- Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, chers collègues, chers compatriotes, cher public présent ce soir dans notre hémicycle, chers téléspectateurs et internautes devant vos écrans, je voudrais, en ouvrant cette séance, en liminaire, excuser notre collègue, Monsieur José BADIA, qui est absent de la Principauté ce soir, pour raisons personnelles.

Comme à l'accoutumée, cette séance publique est bien sûr intégralement retransmise en direct sur la chaîne Monaco Info, ainsi que sur le site internet du Conseil National [www.conseilnational.mc](http://www.conseilnational.mc). Merci donc à tous ceux qui ne sont pas dans cette salle, mais qui nous écoutent aussi devant leurs écrans.

**I.**

**ANNONCE DU DÉPÔT D'UN PROJET DE  
LOI ET D'UNE PROPOSITION DE LOI ET  
RENOI DEVANT LES COMMISSIONS**

Le premier point de notre séance de ce soir est l'annonce du récent dépôt sur le bureau du Conseil National de textes législatifs. Vous savez qu'on annonce les textes qui parviennent sur le bureau, projets de loi du Gouvernement ou propositions de loi du Conseil National. Depuis la dernière séance publique, qui était pourtant seulement la semaine dernière, deux textes sont parvenus sur le bureau du Conseil National.

**1. *Projet de loi, n° 1002, relative à l'organisation frauduleuse d'insolvabilité.***

Ce texte a été déposé sur le bureau du Conseil National le 11 octobre, et je vous propose, compte-tenu de son objet, qui est très juridique, qu'il soit renvoyé devant la Commission de Législation. Il a un thème économique, mais il est d'abord juridique, donc je pense que l'arbitrage le plus juste serait de le renvoyer devant la Commission de Législation.

Y a-t-il des avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Y a-t-il des abstentions ? Pas d'abstention.

Il est donc renvoyé devant cette commission.

*(Renvoyé).*

A été également déposé depuis la dernière séance publique la :

Proposition de loi, n° 244, de M. Stéphane VALERI, co-signée par Mmes Karen ALIPRENDI-DE CARVALHO, Nathalie AMORATTI-BLANC, MM. José BADIA, Pierre BARDY, Mmes Corinne BERTANI, Brigitte BOCCONE-PAGES, MM. Daniel BOERI, Thomas BREZZO, Mme Michèle DITTLLOT, M. Jean-Charles EMMERICH, Mmes Béatrice FRESKO-ROLFO, Marie-Noëlle GIBELLI, MM. Jean-Louis GRINDA, Mme Marine GRISOUL, MM. Franck JULIEN, Franck LOBONO, Marc MOUROU, Fabrice NOTARI, Jacques RIT, Christophe ROBINO, Guillaume ROSE, Balthazar SEYDOUX et Pierre VAN KLAVEREN relative à l'acquisition de la nationalité par mariage.

Cette proposition de loi est relative à l'acquisition de la nationalité monégasque par mariage.

Ce texte a été déposé sur le bureau du Conseil National hier, nous sommes dans l'actualité, le 16 octobre. Je propose qu'il soit renvoyé, là aussi, devant la Commission de Législation.

Y a-t-il des avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Y a-t-il des abstentions ? Pas d'abstention.

Cette proposition de loi est donc renvoyée devant cette commission.

*(Renvoyée).*

Vous savez qu'il est d'usage que le premier signataire d'une proposition de loi en fasse très rapidement une présentation succincte le soir de son dépôt. Je vais donc le faire, puisque c'est moi le premier signataire, à titre tout à fait exceptionnel, mais le texte effectivement est très important pour notre communauté nationale.

Cette proposition de loi, sur la transmission de la nationalité par mariage, porte sur un sujet sensible, et particulièrement important pour l'avenir de notre communauté nationale.

Je rappellerai tout d'abord quelques chiffres, et en premier lieu l'exiguïté du territoire de la Principauté, qui s'étend, vous le savez, à peu près aujourd'hui sur 2 km<sup>2</sup>.

Les chiffres nous indiquent aussi, qu'alors que l'on comptait environ 3.000 Monégasques en 1950, la communauté nationale comporte 9.326 Nationaux au 31 décembre 2018, soit un nombre multiplié par plus de 3, en moins de 70 ans.

Nous avons aussi l'analyse, pour le futur, de l'Institut Monégasque de la Statistique et des Etudes Economiques (IMSEE) qui projette, en l'état de la loi actuelle, que, d'ici 50 ans, la Principauté pourrait compter un peu moins de 15.000 Nationaux, exactement 14.700 Nationaux, soit une augmentation encore d'environ de 62 % des Monégasques.

Or, notre modèle social, voulu par nos Princes, mis en œuvre par le Gouvernement, et renforcé régulièrement ces dernières décennies, mais je pourrais dire constamment par l'action du Conseil National, depuis 1911, est exemplaire. Il repose notamment sur l'accès de tous les Monégasques dont la situation le justifie, à un logement à loyer modéré, correspondant à leurs besoins, sur un accès prioritaire à des emplois de qualité, ainsi que sur le soutien remarquable apporté par l'Etat aux compatriotes qui peuvent connaître des situations difficiles à certains moments de leur vie. Je pense par exemple au handicap, au chômage, à la maladie. Il faut regarder la vérité en face en élus responsables : ce modèle nécessite de l'espace et il a un coût important pour le Budget de l'Etat. Notre devoir, aujourd'hui, c'est d'anticiper, en ayant le courage de prendre une position claire, afin de pérenniser ce modèle social pour les générations futures, pour nos enfants, bien sûr.

Pour y parvenir, il faut donc allonger la durée nécessaire pour transmettre la nationalité monégasque à son conjoint, qui est actuellement de 10 ans. Vous le savez, en cas de divorce dans cette période, eh bien le conjoint n'obtient pas la nationalité monégasque.

Soucieux de préserver l'unité de la communauté nationale, sur un sujet aussi sensible et qui touche à une part de notre identité, nous avons tenu à mener une large concertation avec toutes les associations représentatives des Monégasques, ainsi qu'avec l'ensemble des formations politiques représentées au sein de l'Assemblée. Je souhaite toutes les remercier chaleureusement pour leur contribution à notre réflexion. Un large consensus s'est ainsi dégagé pour une décision équilibrée et pragmatique.

Au cours des débats, il est rapidement apparu que le statu quo, c'est-à-dire le maintien du délai de 10 ans de vie commune pour la transmission de la nationalité à son conjoint, ne paraissait pas

envisageable aux yeux de la grande majorité des parties prenantes.

À l'opposé, la suppression pure et simple de la transmission de la nationalité par mariage a également été écartée. Cela aurait été une mesure extrême conduisant à ne jamais permettre l'unité de la nationalité au sein des familles, ce qui aurait été contraire au souhait d'intégrer, à terme, bien sûr, les conjoints dans la communauté nationale.

C'est donc le délai de 20 ans qui a été retenu dans le cadre de cette proposition de loi.

En effet, les Conseillers Nationaux ne se sont pas limités à une approche purement mathématique et comptable que j'ai évoquée à l'instant, qui aurait pu conduire à stopper brutalement toute transmission par mariage. Nous avons au contraire pris en compte également les aspects profondément humains et familiaux, qui se rattachent à l'unité de la nationalité dans les familles.

Ce délai de 20 ans n'est pas le fruit du hasard, mais correspond à une génération : c'est le temps nécessaire, pour une personne extérieure à la Principauté, pour une intégration totale à une culture, à une identité, à un pays. Quand on y pense, c'est aussi le temps d'ailleurs qu'il faut pour qu'un enfant devienne adulte.

Cette prise en compte de l'humain et de la réalité des foyers nous a conduit à penser que cet allongement de la durée du mariage devait nécessairement s'accompagner d'un renforcement des droits attachés à la qualité de conjoint, puisqu'on sera, si ce texte devenait la loi de Monaco, conjoint sans être Monégasque, pendant 20 ans et non plus pendant 10 ans. Vous verrez donc que le dispositif renforce les droits à l'emploi, notamment bien sûr, et dans tous les domaines, des conjoints. De même, les élus ont souhaité, qu'au-delà de la nationalité, les liens entre un parent non-monégasque et son enfant de nationalité monégasque soient préservés et donc les droits de ces personnes, papa ou maman d'enfant de nationalité monégasque, soient renforcés, également donc affirmés davantage. Vous le verrez notamment en matière d'emploi, bien sûr, mais de logement aussi.

Vous l'aurez compris, les Conseillers Nationaux ont ainsi envisagé une évolution raisonnée et raisonnable de la durée de mariage nécessaire pour pouvoir prétendre à l'obtention de la nationalité monégasque par déclaration.

C'est donc une réforme du droit de la nationalité équilibrée que nous proposons et qui témoigne de

l'attachement des élus à l'unité de notre communauté monégasque, à la pérennisation de notre modèle social, tout en prenant en compte les réalités humaines des familles.

Le Conseil National rappelle ainsi, à travers sa position mesurée, son attachement permanent à la cohésion de notre communauté nationale, sur ce sujet comme sur d'autres en matière d'évolutions sociétales. Il cherchera toujours à éviter les positions extrêmes, qui sont porteuses de divisions.

Je me réjouis vraiment de la signature unanime des 24 élus de cette proposition de loi, ce qui démontre leur sens des responsabilités, autour d'une position médiane, puisque bien évidemment la diversité des opinions existe entre nous sur ce sujet. C'est une position médiane. Elle touche, évidemment, cette décision, chacune et chacun dans sa vie personnelle. Nous aurons bien sûr l'occasion d'étudier cette proposition de loi, d'en délibérer en séance publique, et chacun aura tout loisir, à ce moment-là, bien évidemment, de donner son point de vue.

Voilà donc pour résumer succinctement la proposition de loi concernant l'évolution de la transmission de la nationalité par le mariage. Je le rappelle, donc, signée par l'ensemble des élus des Monégasques qui siègent dans cette mandature 2018-2023.

Nous allons à présent passer au second point, il n'y en aura pas d'autre, de notre ordre du jour de ce soir. C'est bien sûr la fin de l'examen du projet de Budget général Rectificatif de l'Etat pour l'exercice 2019.

## II.

### **POURSUITE DE L'EXAMEN DU PROJET DE BUDGET GENERAL RECTIFICATIF DE L'ETAT POUR L'EXERCICE 2019**

Chers collègues, nous débutons donc maintenant par les motivations de vote, et je prends un stylo, car je sais que vous allez être nombreux à lever la main en même temps et je ne veux oublier personne. Ces explications de vote seront suivies bien sûr du vote de la loi de Budget général Rectificatif de l'Etat pour l'exercice 2019.

Je vous rappelle que chacun d'entre vous dispose de 3 minutes pour ses explications. Je vous serais reconnaissant de respecter ce temps de parole par équité par rapport aux collègues.

Je pose à présent la question, bien connue : qui souhaite motiver son vote ce soir ?

J'ai vu se lever, déjà, les mains de la Vice-Présidente Mme **BOCCONE-PAGES**, du Président de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale, Rapporteur de la Commission. Comment faire ? on va prendre deux demandes de parole à gauche et deux à droite : M. Jean-Louis **GRINDA**, Mme **DITLOT**. Je me tourne maintenant vers la droite : Mme **FRESKO-ROLFO** et M. **EMMERICH**. Je me tourne à nouveau vers la gauche, j'essaie d'être équitable, vous avez levé en même temps la main, donc on va noter Mme **BERTANI**, M. **ROBINO**. Je reviens vers vous dans un instant, je vais de l'autre côté de l'hémicycle. Donc, voilà, nous aurons Mme **GIBELLI**... Vous êtes compliqués, parce que certains ne lèvent pas la main... Ma vue à cette distance n'est pas toujours très bonne. Je crois voir M. **LOBONO**, M. **MOUROU**, Mme **AMORATTI-BLANC**. Je reviens. Ah, maintenant M. **BARDY** l'a levée, Mme **GRISOUL**, M. **BREZZO** et M. **VAN KLAVEREN**. Bien évidemment, je reviens vers ceux qui n'ont pas encore levé la main : M. **ROSE**, M. **JULIEN**. Voilà, donc, dans cet ordre. M. **RIT**. Vous aurez la possibilité de me la demander plus tard. Et M. le Doyen, M. **BOERI**.

Nous attaquons donc ces explications de vote par Mme la Vice-Présidente.

Vous avez la parole Madame **BOCCONE-PAGES**.

**Mme Brigitte BOCCONE-PAGES.**- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, Monsieur le Président à nouveau, chers collègues, chers amis.

Vous avez, devant vous, ce soir, une Vice-Présidente du Conseil National pour le moins mitigée. En effet, je suis à l'image de la majorité du Conseil National, partagée entre l'envie de croire que le Gouvernement aura entendu la voix des Monégasques à l'occasion des débats de ce Budget Rectificatif et le doute, la circonspection, et parfois la déception, sur sa volonté d'agir, qui ont gagné certains de mes collègues. C'est pourquoi ce soir, contrairement à ce qui a guidé notre vote favorable et unanime du Budget Primitif en décembre dernier, un certain nombre de mes collègues de la majorité ne va pas vous accorder de vote favorable.

Il s'agit-là d'un signe fort qui vient appuyer une position commune de la majorité, rejointe, en cela, par notre collègue Jean-Louis **GRINDA**, lors du vote contre le Chapitre 1 de la Section 7 – Grands Travaux Urbanisme.

Les positions de mes collègues Conseillers Nationaux ont été évoquées entre nous. Elles doivent

attirer l'attention du Gouvernement sur les efforts qu'il lui reste à accomplir, en vue de regagner la confiance des élus du Conseil National, en matière de politique active et proactive pour l'amélioration visible de la qualité de vie.

En revanche, je constate avec satisfaction que les premiers crédits sont apportés au Plan National Logement ; c'est essentiel, pour la majorité, car il est indispensable que tous les foyers monégasques dont la situation le justifie, soient bien logés dans leur pays d'ici à la fin de ce mandat.

Nos débats des soirées précédentes nous ont permis de vous demander des mesures fortes et perceptibles par la population. Nous attendons, Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, que vous les mettiez en œuvre dans les prochaines semaines.

En tant que Vice-Présidente du Conseil National et en tant que responsable du groupe majoritaire des élus Primo ! Priorité Monaco, je vais donc voter en faveur de ce vote de Budget Rectificatif, en rappelant que nous avons tiré la sonnette d'alarme et que je n'hésiterai pas, au mois de décembre, comme la plupart de mes collègues, à inverser le sens de mon vote, si cette sonnette d'alarme n'était pas entendue.

Je vous remercie.

**M. le Président.**- Merci, Madame la Vice-Présidente. Nous écoutons à présent Monsieur le Président de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale, donc M. **Balthazar SEYDOUX**.

**M. Balthazar SEYDOUX.**- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre d'Etat, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, chers collègues, chers Monégasques, chers amis.

Il n'est jamais agréable pour le Rapporteur de la Commission des Finances de devoir, dans le rapport qu'il établit en son nom, dresser la liste de tant de dysfonctionnements et de problèmes dans la gestion des grands chantiers.

Absence de phasage des travaux et des chantiers notamment privés, retards et surcoûts très importants des chantiers publics, absence de dispositif perceptible et efficace contre les nuisances sonores, aucun report de chantier privé et une application pour le moins parcimonieuse des deux arrêtés ministériels que la majorité avait pourtant obtenue en décembre

dernier, à force de pugnacité.

Je préfère m'arrêter là, sinon je parlerai aussi du fonds de retraite des fonctionnaires qui n'est pas encore créé, ou encore de la façon dont le Fonds de Réserve Constitutionnel est encore trop souvent utilisé pour contourner les lois de budget de l'Etat examinées par le Conseil National.

J'ai voté comme l'ensemble de mes collègues unanimes en faveur du Budget Primitif 2019 mais, ce soir, il faut mettre fin à la lente dérive que nous connaissons, en espérant pouvoir repartir sur d'excellentes bases dans deux mois, ici-même, pour constater les améliorations tangibles et nous permettre de voter le Budget Primitif 2020.

Vous l'avez dit, Monsieur le Ministre, et vous l'avez même répété, nous sommes, Gouvernement et Conseil National, des partenaires institutionnels.

Voyez-vous, dans ma vie professionnelle et dans le cadre de mon engagement public, lorsque je m'adresse à mon partenaire, je lui dis ce qui va et ce qui ne va pas, avec respect, en toute franchise, en toute transparence, et en toute sincérité.

Vous comprendrez donc que, après avoir fait une telle énumération de ce qui ne va pas dans le rapport que j'ai eu l'honneur de vous transmettre et sur lequel vous m'avez apporté des réponses courtoises, mais parfois évasives, je ne sois pas en mesure, ce soir, en tant que Président de la Commission des Finances et de l'Économie Nationale, de voter en faveur de ce Budget Rectificatif 2019.

Je le regrette.

Je le regrette car aucun élu ne s'abstient de gaieté de cœur sur une loi de budget, et j'espère sincèrement que le sens de mon vote pourra naturellement changer dans la perspective de l'exercice budgétaire 2020.

Je vous remercie.

**M. le Président.**- Merci, Monsieur SEYDOUX. Nous écoutons à présent notre collègue M. Jean-Louis GRINDA.

**M. Jean-Louis GRINDA.**- Merci Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre d'Etat, Madame, Messieurs du Gouvernement, mes chers collègues, chers compatriotes.

Ce Budget Rectificatif 2019 est singulier, tant il modifie considérablement le montant des dépenses votées, qui connaissent une hausse de 12 %. Il modifie

de la même manière les recettes pour présenter un résultat à l'équilibre.

Une telle différence entre prévisions et réalité s'explique par le commencement de la réalisation du Plan National pour le Logement, voulu conjointement par le Souverain et par cette Assemblée.

Je m'inquiète cependant du montant extraordinairement élevé des dépenses d'équipement - pour 632 M€ - atteignant ainsi 40 % des dépenses publiques.

C'est sans précédent, et mon inquiétude croît, quand je songe aux dépenses excédentaires, liées aux nombreux retards pris sur des chantiers emblématiques de la Principauté, générant des surcoûts considérables, certainement pas encore correctement évalués tant ils devraient monter encore. Il reste à souhaiter que les futurs chantiers publics ne connaissent pas le même sort.

J'avais prévenu lors de précédents votes budgétaires que nous dépensions trop. Je n'imaginai pas que nous allions atteindre de telles sommes et de tels pourcentages.

Si l'on a des dépenses, il faut les financer.

Et cette année, le Gouvernement nous propose d'entériner le rachat d'actions de la SBM inscrites au Budget de l'Etat en les faisant racheter par le Fonds de Réserve Constitutionnel, le FRC.

Ceci m'interroge à plusieurs titres.

Premièrement : pourquoi ne pas annoncer un déficit de 100 M€, lequel sera, d'après la Constitution, comblé en clôture d'exercice, pour autant que cela soit nécessaire, car chaque année on constate que 20% des dépenses d'équipement ne sont pas consommées ?

J'ai parlé d'opportunisme lors de nos débats car en réalité, notre budget est aujourd'hui en déficit de 100 M€ et, pour des raisons d'affichage, le Gouvernement essaie de faire croire qu'il est en équilibre.

Deuxièmement : ces va-et-vient désormais habituels entre le Budget et le FRC nous obligent à nous poser une question importante : quelle est la différence aujourd'hui entre les deux ?

Plus je cherche et moins j'en vois, tant la pratique a dévoyé la règle. Ceci est une question très sérieuse et doit nous interroger car, s'il n'y a pas de différence, je ne comprends pas pourquoi nous votons ce soir sur une partie tronquée.

Pour conclure et aller plus loin, le souhait du

Gouvernement de ne pas créer une Caisse Autonome de Retraite pour les fonctionnaires mais, au contraire, de lui substituer un cantonnement au sein du FRC, me semble extrêmement dangereux pour ce qui relève d'une dette certaine que sont les retraites à payer.

Le FRC doit être le bas de laine des Monégasques, c'est à dire l'argent que l'on garde exclusivement pour les temps difficiles.

En conséquence, ce Budget Rectificatif et les débats qui l'ont entouré ne m'autorisent pas, en conscience, à lui apporter un vote positif.

Je vous remercie.

**M. le Président.-** Merci, Monsieur GRINDA. Nous allons à présent, écouter Mme Michèle DITLOT.

**Mme Michèle DITLOT.-** Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre d'Etat, Madame, Messieurs les Conseillers-Ministres, chers collègues, chers compatriotes et résidents de Monaco.

Vous ne serez pas surpris, Monsieur le Ministre d'Etat, si je vous repasse le plat que je vous ai servi mardi dernier... Peut-être un peu plus épicé ce soir.

En décembre 2018, nous avons voté à l'unanimité le Budget Primitif 2019, en vous faisant confiance – candides que nous étions – sur bien des points que nous jugions prioritaires pour le rayonnement de Monaco et le bien-être des Monégasques et des résidents.

Dix mois plus tard, les faits montrent que nous avons eu tort car les promesses faites n'ont pas été tenues, toutes loin s'en faut.

Sur la liste de mes doléances, je retiendrai trois sujets majeurs qui m'attristent particulièrement :

La qualité de vie d'abord. Mon collègue M. Guillaume ROSE, Président de la Commission Environnement et Qualité de Vie, a évoqué ce sujet mardi soir avec un humour teinté d'amertume. Par la dégradation de son cadre de vie en raison de chantiers toujours plus nombreux et bruyants, par la réduction des espaces verts, par la densité de la circulation, par les nuisances sonores et par la pollution de l'air, Monaco perd de son attractivité et de son confort de vie.

Pour restaurer cette séduction, attractivité, il faut une prise en compte sérieuse de ce problème

par une politique intelligente d'occupation du sol monégasque.

Deuxième point qui m'attriste évidemment, c'est la gabegie en matière de chantiers publics

Que ce soit pour le nouvel hôpital - déjà 4 ans de retard ! - ou pour l'Îlot Pasteur, ou encore pour certains immeubles d'habitation, les études préalables coûteuses qui se succèdent les unes aux autres pour un même projet, les retards pris par les chantiers, le manque de qualité, l'appétit de certains promoteurs, associés à l'insuffisance des contrôles créent des surcoûts qui atteignent aujourd'hui plus de 200 M€.

Troisième point qui me chagrine : les relations institutionnelles dont je vous parlais mardi, entre le Conseil National et le Gouvernement

Défiance voire mépris vis-à-vis des Conseillers Nationaux, absence de concertation en amont sur des sujets qui génèrent d'importantes dépenses publiques, dénaturation des propositions de loi faites par le Conseil National et renvoyées en projets de loi vidés de leur substance, sont autant de signes qui mettent en péril la volonté du « pas vers l'autre » voulu par notre Souverain.

Le constat est malheureusement affligeant. Il faudra du temps pour me convaincre de changer d'avis en me démontrant que ce constat amer est trop sévère.

*(Sonnerie).*

Aussi, c'est pour marquer mon désaccord que je ne voterai pas en faveur de ce Budget Rectificatif 2019.

Je vous remercie de l'attention que vous m'avez consacrée ce soir.

**M. le Président.-** Merci à vous Madame DITLOT. Nous arrivons à présent au tour de parole de Mme Béatrice FRESKO-ROLFO.

**Mme Béatrice FRESKO-ROLFO.-** Merci, Monsieur le Président,

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres.

Les débats auxquels nous avons participé et le vote du budget, ce soir, peuvent-ils avoir une influence sur les actions futures du Gouvernement ?

Voyez-vous, le délai très court qui sépare l'étude

de deux lois de grande importance pour notre pays, que sont les lois de budget, continue de m'étonner. Certes deux mois s'écoulent entre leur vote, mais nous nous retrouverons, en séance privée, dans moins d'un mois pour la première Commission Plénière d'Etude sur le Budget Primitif 2020, fixée cette année au 7 novembre.

La liasse budgétaire et le plan général d'action pour le Primitif 2020 se trouvent sur mon bureau depuis déjà une semaine, et il me semble donc malaisé, voire impossible, que la traduction, en action chiffrée, des souhaits tout juste exprimés par le Conseil National figure dans un plan déjà ficelé. A moins que....

Or n'avons-nous pas débattu la semaine dernière, quelquefois avec moult passion, de modifications budgétaires qui ont de l'importance et qui devraient figurer ?

De même, je n'arrive pas à me départir de l'impression que les suggestions faites en décembre dernier, lors de l'étude du Budget Primitif 2019, sont quant à elles perdues, errant dans l'infini d'un espace intersidéral, ce qui me fait penser que finalement, si le délai entre l'étude du Rectificatif et le Primitif est trop court, celui entre le Primitif et le Rectificatif est lui, bien trop long.

Peut-être devrions-nous remédier à cela et fixer des séances d'information et de questions publiques, à un temps T, intermédiaire, ne faites pas de malaise.

J'en viens au vote du Budget Rectificatif, raison de notre présence ici ce soir.

Bien que je ne considère pas que ce budget soit en mesure d'atteindre certains des objectifs que visent le Conseil National, et tout particulièrement en ce qui concerne le quotidien des Monégasques et des résidents, les réponses apportées par vous, Madame le Conseiller, m'ont convaincue. J'attendrai patiemment les effets des mesures que vous allez mettre en place. Je précise néanmoins que ma patience est équivalente à celle d'un enfant sur le point de rentrer dans un magasin de jouets.

Monsieur le Ministre, notre cadre de vie est inlassablement malmené depuis quelques années, et je ne doute pas que vous vous en soyez aperçu.

Je vous demande donc de transformer les engagements de votre Gouvernement en actions et résultats concrets.

Je voterai en faveur de ce budget.

Je vous remercie.

**M. le Président.**- Merci, Madame FRESKO-ROLFO. Nous arrivons à présent aux explications de M. Jean-Charles EMMERICH.

**M. Jean-Charles EMMERICH.**- Merci, Monsieur Le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, chers collègues, chers Monégasques.

Le Budget 2019 aura connu un grand évènement, avec l'annonce du Plan National pour le Logement.

Ce dernier permettra de résorber dans les prochaines années le manque de logements pour tous nos compatriotes.

Sur un autre plan, les deux écoles des Jeux, obtenues courant 2018 et 2019, vont dans le bon sens pour l'emploi de nos jeunes.

Comme nous en avons parlé lors des précédentes Séances Publiques, le retour du chiffre d'affaires des Jeux dans la norme permettra, nous l'espérons, un retour de l'embauche, elle aussi dans la norme, avec une prochaine école des Jeux de plus grande ampleur, toujours pour l'embauche de nos jeunes, et afin de pouvoir satisfaire au mieux notre clientèle. Comme l'on dit, il faut se donner les moyens de ses ambitions.

Parmi les autres points positifs de ce Budget 2019 et qui concernent aussi nos jeunes, je citerai notamment :

- l'augmentation des bourses d'études,
- la mise en place du premier grand concert pour la jeunesse qui s'est tenu le 15 juillet dernier,
- ainsi que l'élargissement de la tranche d'âge pour l'accès au Pass'Sport Culture.

Autant de points plébiscités par notre jeunesse, et qui sont un réel succès.

Tout ceci est le fruit des échanges constructifs entre le Conseil National et le Gouvernement.

D'ailleurs, pour l'ensemble de ces points concernant la jeunesse, je féliciterai le travail mené par l'ensemble des Conseillers Nationaux, avec une mention particulière pour notre Président de la Commission de l'Education, de la Jeunesse et des Sports, Marc MOUROU, autour de notre Président Stéphane VALÉRI.



Vous l'aurez donc compris après cet exposé, je voterai bien évidemment en faveur de ce Budget Rectificatif 2019.

Je vous remercie.

**M. le Président.**- Merci, Monsieur EMMERICH. Nous arrivons au tour de parole de Mme Corinne BERTANI.

**Mme Corinne BERTANI.**- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, Monsieur le Président, chers collègues, chers Monégasques.

L'étude de ce Budget Rectificatif 2019 a été l'occasion pour moi d'aborder une nouvelle fois le sujet du commerce qui, vous le savez, me tient à cœur.

Je ne reviendrai pas dans les détails que j'ai déjà évoqués lors de nos échanges en séance privée, puis en séance publique la semaine dernière. Mais j'aimerais ce soir, avant le vote de ce budget, dresser un bilan sur ce sujet.

Je commencerai par le Larvotto et les commerçants : la première phase s'est bien passée grâce à une communication concertée et donc coordonnée, mais aussi grâce à l'écoute commune du Gouvernement et du Conseil National. Maintenant, nous devons nous attacher à garder le contact avec les commerçants pour la seconde phase, qui sera la réouverture des commerces de quartier, le challenge du concept de l'ouverture toute l'année.

Ensuite, concernant le quartier de Fontvieille, le projet du Nouveau Centre Commercial, nous attendons la prochaine réunion sur ce sujet. Je ne reviendrai pas sur notre inquiétude quant au retard des travaux de l'Îlot Pasteur, qui est un obstacle au démarrage de ce projet.

Et je tiens à rappeler que nous serons très attentifs à la proposition relative aux places de stationnement dans un parking structuré et adapté à la taille du projet.

Enfin, concernant les nombreux locaux commerciaux inoccupés dans les différents quartiers de la Principauté, pour certains depuis maintenant plus d'un an, qui nuisent à l'attractivité commerciale de notre Principauté, le Conseil National attend du Gouvernement qu'il prenne vraiment en main cette problématique pour parvenir à des solutions à court

terme réalisables, équilibrées et satisfaisantes pour tous : pour les bailleurs, pour les commerçants, et pour l'Etat.

Mais pour cela, il faut encore et toujours se doter d'une véritable politique d'urbanisme commercial pour la Principauté.

Je resterai très vigilante sur l'avancée de ces dossiers pour le Commerce à Monaco.

À ce stade, je suis confiante sur ce sujet.

Je voterai donc en faveur de ce Budget.

Je vous remercie.

**M. le Président.**- Merci, Madame BERTANI. Nous allons écouter à présent le Président de la Commission des Intérêts Sociaux et des Affaires Diverses, M. Christophe ROBINO.

**M. Christophe ROBINO.**- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement- Ministres, chers collègues, chers compatriotes.

C'est avec enthousiasme que j'ai voté en faveur du Primitif 2019 et c'est évidemment avec satisfaction que je prends acte des inscriptions budgétaires permettant la mise en œuvre de la politique publique en faveur du logement pour les nationaux, politique qui devrait profiter aux résidents de la Principauté, et notamment aux enfants du pays, en libérant des logements dans le secteur protégé.

Evidemment, faut-il que le secteur protégé existe encore. D'où la nécessité de transformer en projet de loi les propositions n° 239 et 242 du Conseil National.

Ces propositions de loi, portées par Franck LOBONO, visent justement, pour la première, à préserver ce secteur d'habitation et, pour la seconde à compenser, au moins en partie, l'effort social consenti au bénéfice de l'état par les petits propriétaires de ce secteur, et qui, s'il pouvait se justifier par le passé, nécessite aujourd'hui l'attribution d'une juste compensation.

Au-delà du dossier du logement, il est deux sujets qui sont incontournables, et vont principalement déterminer le sens de mon vote : celui de la construction du nouveau CHPG et celui de la création d'une Caisse Autonome de Retraite des Fonctionnaires.

A propos du premier sujet, je m'étonne qu'au prétexte des sommes déjà réservées et des retards

enregistrés par le chantier, on envisage de ne pas provisionner les 45 M€ annuellement épargnés pour le financement de la construction du nouvel hôpital. Avec déjà une augmentation du coût de construction de près de 200 M€ en six ans, et il est à craindre que cela augmente encore, il ne faut pas prendre le risque d'une quelconque forme d'hypothèque sur l'avenir de ce projet si structurant pour notre pays, tant sur le plan de la santé que de l'attractivité et de l'image de la Principauté. Ce n'est pas envisageable pour les élus de cette majorité.

Concernant le second sujet, je reste convaincu, comme d'ailleurs l'ensemble des élus, que la création, à terme, de la Caisse Autonome de Retraite des Fonctionnaires, alimentée par un fonds indépendant et pas seulement par des sommes cantonnées au sein du Fonds de Réserve Constitutionnel, représente la meilleure solution pour assurer le financement des retraites des hommes et des femmes qui ont mis leur vie professionnelle au service de la Fonction Publique monégasque et de leur pays. J'entends bien que jusqu'à présent, les salaires comme les retraites ont toujours été réglés en temps et en heure, mais cet argument ne peut et ne doit pas, à lui seul, venir à bout de cette discussion.

Alors, même si ce Budget Rectificatif -et il faut le dire- concrétise bien des avancées dans bien des domaines, le logement ou le social, et notamment la prise en charge de la dépendance, je vais m'abstenir, dans l'attente de réponses concrètes sur les sujets majeurs pour notre majorité, que je viens d'évoquer.

Je vous remercie.

**M. le Président.**- Merci, Monsieur ROBINO. La parole est à présent à Mme Marie-Noëlle GIBELLI, dans l'ordre où j'ai noté tout à l'heure le tour de parole. Nous vous écoutons.

**Mme Marie-Noëlle GIBELLI.**- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers du Gouvernement- Ministres, Monsieur le Président, chers collègues, chers amis, chers compatriotes.

Il est vrai que certains thèmes abordés lors de l'étude de ce Budget Rectificatif 2019, le sont maintenant depuis plus d'un an.

Je pense là en particulier à la qualité de vie en Principauté, principal point négatif qui ressort de nos débats, et qui constitue pour l'ensemble de mes collègues et moi-même, une insatisfaction.

Nous attendons que le Gouvernement prenne des engagements forts sur ce sujet majeur, et je suis convaincue que les résultats de la Grande Consultation sur la qualité de vie, que nos compatriotes ont pu recevoir dans leur boîte aux lettres en début de semaine, feront ressortir les attentes de la population.

Il reviendra ensuite au Gouvernement et au Conseil National de trouver, ensemble des solutions pragmatiques et efficaces.

Par ailleurs, je vous faisais part, la semaine dernière, de mon inquiétude concernant un nouveau chantier de démolition, en particulier l'immeuble du Bel Air, situé à proximité de l'hôpital.

Certes, nous en reparlerons au Budget Primitif 2020, mais j'espère que tout sera mis en œuvre pour limiter les nuisances, quelles qu'elles soient – sonores ou autres - et bien sûr maintenir l'accessibilité de notre hôpital.

D'ailleurs, nous porterons une attention particulière aux mesures envisagées, permettant à la fois de protéger les riverains de ces travaux, et de préserver l'environnement de façon générale.

La semaine dernière également, j'ai pu rappeler l'importance du projet relatif à la création d'une unité pour adolescents, dans le service de psychiatrie du CHPG. Celle-ci permettra bien sûr une prise en charge dans des meilleures conditions pour nos enfants, jeunes victimes d'addictions et de dépendances.

J'ai souligné également notre vigilance sur le respect des délais des livraisons de ce projet, qui constitue un point de plus du programme de la majorité Primo !.

Vous nous avez fait savoir, Monsieur le Conseiller-Ministre des Affaires Sociales, que vous seriez même en mesure de nous livrer ces locaux avant le délai annoncé de 2021, puisque l'unité devrait être opérationnelle fin de semestre 2020.

Vous nous avez également annoncé que le dossier relatif à la création d'un centre d'accueil pour adolescents, sur la commune de Beausoleil, progresse bien et que le dépôt de permis de construire devait être bientôt finalisé.

Ces éléments me permettent d'être optimiste sur ce sujet, qui revêt une importance toute particulière, et j'espère que les annonces que vous nous avez faites

seront confirmées, non seulement dans le démarrage des travaux, mais également dans l'exécution et le respect de la date de livraison.

*(Sonnerie).*

Enfin, et pour avoir répondu favorablement à la demande du Conseil National d'octroyer une prime de fin d'année aux fonctionnaires, agents de l'Etat et retraités de la Fonction Publique, ainsi qu'au personnel non médical, actifs et retraités du CHPG.

Alors ce soir, même si je reste, comme l'ensemble de mes collègues de la majorité, vigilante sur les mesures indispensables qui devront être mises en œuvre dans les prochains mois en matière de qualité de vie, je voterai toutefois en faveur de ce Budget Rectificatif car certains points que nous avons évoqués lors de nos débats m'ont apporté satisfaction.

Je vous remercie.

**M. le Président.**- Merci, Madame GIBELLI. Nous écoutons à présent le Président de la Commission du Logement, M. Franck LOBONO.

**M. Franck LOBONO.**- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement- Ministres, chers compatriotes, chers collègues, chers amis.

Si on se limite à une lecture financière, un Budget Rectificatif n'est finalement qu'une procédure de correction des comptes, en fin d'année, en fonction des dépenses et des recettes réelles.

La comptabilité n'a jamais été ma matière de prédilection, et vous ne m'en voudrez donc pas de regarder ce Budget Rectificatif avec un œil moins technique, mais un peu plus politique.

Au printemps dernier, Notre Souverain, en présence du Ministre d'Etat et du Président du Conseil National, ont annoncé le Plan National pour le Logement. Ce plan va engendrer des engagements financiers conséquents. J'y vois un investissement au bénéfice des Monégasques, pour ce qui est, enfin, devenu une grande cause nationale, leur logement.

Sur ce sujet, il y a désormais une convergence de vue entre le Gouvernement et le Conseil National. J'y vois ici le résultat d'une première année de mandat intense et persuasif de la part de notre majorité.

La politique du logement que nous défendons est une des clefs de voûte de la pérennité de notre modèle, unique et incomparable. Ensemble, nous construisons le Monaco d'aujourd'hui et de demain, pour les Monégasques et les résidents, dont les Enfants du Pays.

Ce Budget Rectificatif est déjà un budget d'avenir en matière de logement. Avec 152 M€ d'inscription complémentaire, les livraisons de 2022 commencent à se profiler.

Les prochaines échéances législatives nous amèneront également à nous pencher sur le futur secteur protégé. Un projet de loi est désormais très attendu par les Monégasques et les Enfants du Pays.

A leur égard, je veux saluer l'effort du Gouvernement pour les locataires d'un immeuble rue Malbousquet. Grâce à notre dialogue, par l'écoute, et au travers de nombreux échanges avec CASTELLINI et les promoteurs, ce soir, je suis très heureux de pouvoir dire que nous avons sauvé ces familles d'un exode inéluctable. Ces Enfants du Pays resteront à Monaco !

Dans ce dossier, le dialogue a mené à l'accord, et l'intérêt général a su l'emporter avec un peu de raison.

Tous les acteurs concernés, qu'il s'agisse du Gouvernement, du Conseil National, des propriétaires, ou encore des promoteurs, doivent faire preuve de responsabilité. Cette responsabilité, c'est être raisonnable, c'est concilier les intérêts financiers avec une certaine part d'humanité.

Je suis persuadé que l'immense majorité sait être raisonnable, mais je suis outré quand un Monégasque, logé dans le privé, reçoit une lettre de son agence le contraignant à payer un an de loyer d'avance, sous peine de résiliation. Pour moi, un bail privé en Principauté n'est pas un permis à tous les excès. Je tenais à le dire très clairement ce soir.

Mais revenons au Budget Rectificatif pour vous dire que je le voterai bien évidemment, en soutenant sans réserve toutes les actions en faveur du logement en Principauté.

Je vous remercie.

**M. le Président.**- Merci, Monsieur LOBONO. Nous écoutons à présent le Président de la Commission de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, M. Marc MOUROU.

**M. Marc MOUROU.-** Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, chers collègues et chers compatriotes.

L'adoption de ce Budget Rectificatif 2019 est un acte fort et structurant de notre vie politique. Il est, derrière les chiffres et les tableaux, avant tout, l'expression d'une vision à long terme, devant pouvoir proposer des actions immédiates, promptes et décisives pour notre pays. Il est une volonté de choisir les grandes orientations, de fixer les objectifs qu'il nous paraît ensemble essentiel d'atteindre dans l'intérêt des Monégasques, des résidents et des travailleurs de la Principauté.

La qualité de vie est, de fait, le premier des choix forts que nous faisons, au travers de ce budget, avec comme but principal l'amélioration du quotidien de nos concitoyens, et la mise en œuvre d'actions et de programmes de travaux, en adéquation avec les besoins de la ville. Ces engagements devront participer au bien vivre ensemble, à une meilleure mobilité, et répondre aux attentes des habitants de la Principauté, en cohérence avec une politique incitative et maîtrisée.

Les mesures prises pour l'éducation et la jeunesse sont également à retenir. Le renouvellement du grand concert de la jeunesse, le MC Summer Concert, l'élargissement de la tranche d'âge du Pass'Sport Culture, ainsi que la période étendue de ce dispositif, sont des mesures concrètes qui permettront à des centaines de jeunes de partager de belles expériences culturelles et sportives, les uns avec les autres.

Ce Budget Rectificatif a également eu l'importance de réaffirmer la place du sport en Principauté, de par le renforcement des moyens mis à sa disposition, les questions de développement de nouvelles structures, et des règles communes quant à la répartition des subventions publiques. L'engagement pris de la part du Gouvernement, sur ce dernier point, sera un des thèmes importants du Budget Primitif 2020.

Concernant la gratuité de domiciliation d'une activité professionnelle, dans un local à usage d'habitation dont l'Etat est propriétaire, toutes les possibilités pour soutenir et favoriser l'entrepreneuriat doivent être privilégiées. Il est impératif de continuer à donner envie à nos compatriotes, jeunes et moins jeunes, de créer et de devenir des porteurs des projets. La gratuité apparaît alors comme un élément clé, sachant que les locataires payent déjà un loyer, et le développement de leur activité serait source de recettes pour l'Etat. De nombreux emplois seront

concernés dans les prochaines années, notamment dans le secteur du numérique, digital, ou bien encore du e-commerce.

Pensons à la population monégasque et à son bien-être, à Monaco et à sa prospérité, qui sont les véritables enjeux de nos débats, et travaillons ensemble pour faire face à ces évolutions et objectifs que nous devons poursuivre.

Je profite de l'occasion pour remercier l'ensemble des permanents, qui nous épaulent durant cette intense période budgétaire, et bientôt législative, et je voterai en faveur de ce Budget Rectificatif.

Je vous remercie.

**M. le Président.-** Merci, Monsieur MOUROU. Nous allons écouter à présent la Présidente de la Commission des Droits de la Femme et de la Famille, Mme Nathalie AMORATTI-BLANC.

**Mme Nathalie AMORATTI-BLANC.-** Je vous remercie, Monsieur le Président.

Madame, Messieurs les Conseillers-Ministres de Gouvernement, Monsieur le Président, chers collègues, chers compatriotes et spectateurs.

Le rapport de la Commission des Finances est clair. Beaucoup de choses ne vont pas, ne fonctionnent pas, et donc, doivent changer.

J'ai le sentiment que, trop souvent, les relations institutionnelles entre le Gouvernement et le Conseil National doivent être réajustées. Un vote unanime en faveur du Budget Primitif en décembre, et voilà que l'exécutif gouvernemental pense que l'attention de l'Assemblée sera placée sous le signe du silence, de la naïveté, pendant les neuf mois qui suivent. Eh bien non. C'est bien mal nous connaître, nous, élus des Monégasques, unis et solidaires, sur les sujets qui nous concernent tous. Non, un vote positif pour le Budget Primitif n'est pas un blanc-seing, et encore moins une formalité.

Notre rapporteur l'a dit : quand c'est trop, c'est trop, et quand ça ne va pas, ça ne va pas. Et la responsabilité politique que nous devons sans cesse partager, dans le cadre du pas vers l'autre, doit nous amener à reconnaître la réalité des faits. Reconnaître la réalité des faits, c'est prendre en compte les remontées du terrain, dont nous sommes dépositaires, ici dans cette enceinte, puisque nous représentons les Monégasques, leurs besoins, leurs attentes, et leurs ressentis quotidiens.

Alors, reconnaître la réalité des faits, ce n'est pas se livrer à une espèce de compétition, à peine dissimulée en matière de communication publique et médiatique.

Comme mes collègues de la majorité, je suis une pragmatique, et je ne crois que ce que je vois, parce que je vis sur le terrain. Je ne suis pas là pour dire que tout va bien. Je ne suis pas là non plus pour dire que tout va mal. Mais je suis là pour me satisfaire de ce qui va effectivement bien, et pour relever ce qui va, malheureusement, beaucoup moins bien.

Alors, j'ai trop souvent l'impression qu'au lieu de nous entendre et de nous faire crédit de ce que nous représentons, ici, au travers de notre mandat, c'est-à-dire l'attente globale de notre communauté nationale, élargie également aux résidents, vous cherchez, vous, à nous convaincre que c'est le Gouvernement qui a raison et que le Conseil National, lui, exagère toujours et encore. Ce décalage entre nos intentions et ce que je ressens des vôtres ne me permettra pas, ce soir de voter en faveur de ce Budget Rectificatif 2019.

Lorsque le Président du Conseil National demande au Gouvernement de changer de braquet, en matière de qualité de vie, c'est une demande légitime. Ce n'est pas un argument de compétition institutionnelle, pour dénigrer le travail de l'un au profit de l'autre. C'est tout le contraire, c'est une sorte de signal, de motivation, pour travailler ensemble à la mise en place de solutions, visibles, rapides et efficaces pour nous tous, c'est-à-dire pour l'intérêt général.

Pour moi, comme pour mes collègues, cette recherche de l'intérêt général doit guider le travail concerté de nos deux Institutions, en matière de qualité de vie, comme dans tous les autres domaines. L'intérêt général, ce n'est pas la concurrence, ce n'est pas la compétition, ce n'est pas la communication, ce sont des actions de bon sens dont tout le monde, dans cette enceinte, Gouvernement et Conseil National, doit pouvoir se réjouir ensemble.

*(Sonnerie).*

Je vous donne rendez-vous au Budget Primitif 2020, dans cet intervalle de deux mois, pour faire vos preuves

Je vous remercie.

**M. le Président.-** Merci, Madame AMORATTI-BLANC. Nous écoutons à présent M. Pierre BARDY.

**M. Pierre BARDY.-** Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, chers collègues, chers amis.

Ce Budget Rectificatif doit avant tout donner le cap d'un virement de bord significatif.

Malgré la tempête « Apolline » et les dérives des chantiers, le budget de l'Etat reste légèrement au-dessus de la ligne de flottaison.

Les recettes connaissent certes, un léger ralentissement, mais, heureusement, les voiles du Plan Logement sont hissées, et celles-ci devront permettre à tous les Monégasques dont le besoin le requiert, d'être correctement logés dans leur pays.

La manœuvre, qui s'entame, devra être à la hauteur des ambitions, car nous en avons les moyens, et lorsque je parle de moyens, j'ai en tête les femmes et les hommes qui œuvrent chaque jour, en Principauté, cet équipage en premier lieu formé par les équipes de vos Départements.

Ces femmes et ces hommes soucieux de pouvoir préserver leur qualité de vie, leur cadre de vie et l'attractivité de notre Rocher, ce navire dont nous sommes tous si fiers.

La volonté du Gouvernement d'accompagner les grands projets en matière de programme triennal, notamment d'équipements, mais aussi en matière d'entretien, de maintenance des équipements publics, est très attendue. Mais il ne faudra pas, attention, lâcher le fil du contrôle, de la vérification, de l'encadrement, et du suivi, sans quoi nous risquerions de chavirer.

Cette route doit voir la collaboration véritable de tous les services du Gouvernement, qu'ils soient inter ou intra-Département.

Vigilance quant à ce creux, tout de même, celui du ralentissement dans les recettes de l'Etat, des bénéfiques commerciaux. L'équilibre de notre pays passe aussi par la poursuite des actions en faveur d'un écosystème propice au développement de l'attractivité et des activités économiques.

Ce soir, je voterai en faveur de ce Budget Rectificatif 2019, cependant, se dresse devant nous le phare du Budget Primitif 2020, au-dessus de sa ligne d'eau, sa lumière est encore faible, et les obstacles encore nombreux avant de l'aborder.

Je vous remercie.

**M. le Président.**- Merci, Monsieur BARDY. Nous écoutons à présent Mme Marine GRISOUL.

**Mme Marine GRISOUL.**- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers du Gouvernement-Ministres, Monsieur le Président, chers collègues.

Comme je l'ai rappelé durant ces débats, et notamment lors de mon intervention liminaire, la situation concernant la pollution des navires est inquiétante et les moyens mis en œuvre pour y remédier ne sont pas significatifs, et donc non convaincants. Monaco a un rôle important à jouer, dans la mise en place de la zone SECA en Méditerranée : c'est une opportunité qu'il faut saisir.

La lutte contre la pollution, de manière générale, doit faire l'objet de mesures fortes, qui vont participer là aussi à inverser la tendance, en matière de qualité de vie, vous le savez, j'y suis particulièrement attachée.

Cette qualité de vie aura été le sujet central de nos débats, et ce n'est pas fini. Avec la grande consultation du Conseil National adressée aux Monégasques, puis aux résidents, et aux pendulaires, via Internet, nous allons forcément y revenir dans les prochaines semaines, notamment lors de la restitution des résultats.

D'ici au Budget Primitif en décembre, il nous reste quelques semaines pour travailler ensemble, Gouvernement et Conseil National, pour trouver ensemble les solutions qui vont permettre à nos compatriotes, et à toute la population, de ressentir, enfin, les effets positifs de l'action publique, pour améliorer leur qualité de vie, en Principauté.

Je vous donne ma voix ce soir, mais je n'hésiterai pas à inverser radicalement mon vote, en décembre prochain, si je constate que cet encouragement n'est pas pris en compte, dans l'intervalle, par le Gouvernement.

Merci.

**M. le Président.**- Merci, Madame GRISOUL. Nous écoutons à présent le Président de la Commission de Législation, M. Thomas BREZZO.

**M. Thomas BREZZO.**- Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers du Gouvernement-Ministres, Mesdames, Messieurs, chers collègues.

Ce soir, je ne pourrai malheureusement pas voter en faveur de ce Budget Rectificatif 2019.

Je ne voterai pas en faveur de ce Budget car un trop grand nombre d'éléments m'empêchent d'être optimiste.

Tout d'abord, concernant le contenu de nos échanges.

Nous sommes nombreux à l'avoir souligné ce soir, le Président l'a également rappelé la semaine dernière, le Conseil National ne veut plus de promesses, ou d'études.

Nous attendons des décisions claires, des actes concrets, des mesures perceptibles.

Sur tous les dossiers qui constituent, pour vous, des priorités, comme vous nous l'avez indiqué, Madame et Messieurs les membres du Gouvernement, il n'est plus le temps de réfléchir, il est le temps d'agir.

Mon intervention de politique générale lors de l'ouverture des séances publiques la semaine dernière était claire, et je vous faisais déjà part de ces remarques.

Mais les débats qui ont suivi n'ont pas su me convaincre que la position du Gouvernement avait changé.

L'issue de nos échanges n'est pas satisfaisante, à mon sens, car de nombreuses demandes du Conseil National sont toujours pendantes, alors que des engagements auraient déjà dû être pris.

Mais il y a autre chose que je regrette également : c'est le rapport de force constant entre nos deux Institutions.

Et pour cela, c'est le respect qui doit être de mise.

Je prendrai deux exemples des débats que nous avons eus la semaine dernière pour appuyer mon propos.

Le premier exemple concerne le phasage des chantiers.

Vous nous avez indiqué que vous attendiez une proposition de loi de la part du Conseil National et que la balle était dans notre camp.

Je persiste à considérer que l'Arrêté Ministériel du 3 décembre 2018 permettrait au Ministre d'Etat de différer la date de commencement d'un chantier

en fonction des différents critères définis, tels que le nombre de chantiers ouverts simultanément, leur niveau d'avancement, leur emplacement et cela, dans l'intérêt général, et pour la préservation de la qualité de vie de la population.

Si nous ne prenons pas le risque de mettre en œuvre cet Arrêté Ministériel, comme nous l'interprétons, nous ne saurons jamais si cette interprétation est la bonne.

En tout état de cause, si vous souhaitez faire usage de la voie législative, cela relève de notre responsabilité commune de faire évoluer les textes.

Le Président l'a dit, l'équipe juridique du Conseil National est au travail.

Mais je ne doute pas non plus que les juristes du Gouvernement soient suffisamment nombreux et compétents pour travailler également sur ce sujet.

Ce n'est là qu'une question de volonté, de volonté politique, pour améliorer la qualité de vie.

Dois-je également vous rappeler les délais constitutionnels relatifs à la transformation des propositions de loi du Conseil National ?

Le second exemple que je prendrai est celui de nos échanges sur l'exercice des activités professionnelles, dans le secteur domanial, qui font aujourd'hui l'objet d'un surloyer.

Je ne reviendrai pas sur le fond du débat, mais sur la forme de celui-ci.

Vous évoquiez « une question de principe », et le problème est bien là.

Pourquoi s'arrêter à des principes, alors que nous avons tout à gagner à conduire des travaux communs à nos deux institutions, en agissant de concert, en partenaires institutionnels, comme le prévoit notre Constitution ? Et ce, dans l'intérêt des Monégasques, des résidents et de la Principauté dans son ensemble.

Je vous remercie.

**M. le Président.**- Merci, Monsieur BREZZO. Nous arrivons dans le tour de parole à M. Pierre VAN KLAVEREN.

**M. Pierre VAN KLAVEREN.**- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, chers collègues, Mesdames et Messieurs.

Nous pouvons mieux faire. Il est urgent de mieux faire pour notre qualité de vie et nos entrepreneurs, notamment pour notre attractivité au sens large du terme.

Mieux ne veut pas forcément dire plus. Par exemple, le Gouvernement doit veiller à une meilleure application des arrêtés ministériels, pas forcément à plus de réglementation donc, mais à une meilleure application de ces réglementations, à un meilleur encadrement, contrôle des chantiers publics et privés ?

Le Gouvernement doit également mieux faire en ce qui concerne l'accompagnement des entrepreneurs. Sans refaire le débat, pourquoi faire une question de principe de rendre payant aux Monégasques et résidents du secteur domanial une domiciliation d'activité qui ne l'est pas forcément dans le secteur privé.

D'autant plus que cette décision peut même faire perdre de l'argent à l'Etat, l'aide à l'installation professionnelle ne couvrant pas le sur-loyer appliqué par l'Administration des Domaines (car s'agissant du lieu de résidence personnelle) mais couvrant la totalité des loyers dans les centres d'affaires pour les deux premières années, et plus de la moitié des loyers de la troisième année, pour une activité en nom personnel.

Pour toutes ces raisons et celles invoquées par mes collègues, je ne voterai pas en faveur de ce Budget Rectificatif.

Pas de vote pour donc, pas de vote contre non plus, une abstention en guise de signal d'alarme et de rendez-vous pour nos prochains débats budgétaires. C'est maintenant au Gouvernement d'agir et surtout de mieux agir.

Avant de laisser la parole à mes autres collègues, je voudrais profiter de mon intervention pour rappeler (bien que j'espère qu'il s'agisse là d'une évidence) que lorsque l'on critique, remet en question ou challenge des mesures et actions (ou absence de mesure et action) du Gouvernement Princier, on ne remet pas en question personnellement les fonctionnaires ou agents de l'Etat, leur travail, abnégation, professionnalisme ou attachement à la Principauté, mais un état de fait, une politique et une organisation générale qui pourraient ou devraient être améliorés.

Nous sommes conscients du travail considérable accompli par les fonctionnaires et agents de l'Etat, qui font le meilleur travail possible avec les outils en leur possession.

Notre rôle, en tant que représentant des Monégasques, est de nous assurer que chacun dispose des outils adéquats, et en tire le meilleur parti.

Je vous remercie.

**M. le Président.**- Merci, Monsieur VAN KLAVEREN. Nous écoutons à présent le Président de la Commission pour l'Environnement et la Qualité de Vie, M. Guillaume ROSE.

**M. Guillaume ROSE.**- Je vous remercie, Monsieur le Président.

Une fois n'est pas coutume, je commencerai mon discours par un bref éloge.

Au risque de décevoir, ce ne sera pas d'une personne ou d'une organisation. Nous sommes dans un Parlement et, nous, les élus, nous sommes tenus par le devoir de dire la vérité. La nôtre, mais surtout celle de nos électeurs, et la flagornerie, que je sache, n'était dans le programme d'aucun des partis présents ici.

L'éloge que je ferai est simplement celui de la langue française : plus riche, même si moins précise que l'anglais, par exemple, cette langue peut entre autres vertus, exprimer des nuances qui conviennent à merveille à la situation dans laquelle se trouve le Conseil National aujourd'hui. Cette langue permet aussi cet art du jeu de mots, des double sens, qui peuvent dans certains cas rivaliser avec le redoutable humour anglais.

Prenons ainsi l'exemple des préfixes : trois préfixes intéressants qui changent totalement le sens des mots qu'ils précèdent, et qui définissent parfaitement ce soir le champ de nos possibles. Les voici : « dé », « mé » et « con ». Eh oui, « con »...

« con » comme dans Confiance par exemple, celle que nous vous avons accordée il y a quelques mois en votant comme un seul homme le dernier Budget Primitif. Pourquoi Monsieur le Ministre cette confiance ? En grande partie parce que certains arrêtés ministériels ainsi qu'un revirement de direction, de l'hostilité vers le dialogue, une simple oreille attentive, nous avaient donné à l'époque le sentiment que la population allait être entendue. Nous croyions, naïvement peut-être à ce moment-là, que la formidable machine qu'est le Gouvernement Princier, allait un peu plus orienter ses efforts, et même son efficacité bienveillante, vers les préoccupations quotidiennes de nos concitoyens. Une vision enfin, enfin ! Une vision environnementale et sociale, dans

la droite ligne de celle qui a été exprimée par notre Souverain, un très beau soir de juillet 2005.

Las... Si le Gouvernement s'est montré, cette année encore, fort occupé à assurer la prospérité de notre pays, hélas, du point de vue de notre qualité de vie, ses efforts furent plus qu'insuffisants.

Arrêtés ministériels trop tolérants et non suffisamment largement appliqués, contrôleurs recrutés très tardivement, travaux ubuesques paralysant la circulation, chantiers tout droit sortis d'Astérix en Corse, où toute la population médusée peut voir un travailleur pour trois observateurs... Sans parler des trous profonds, bruits stridents et, bien sûr, marteaux piqueurs, qui ont entamé le béton aussi sûrement qu'ils ont entamé cette confiance. Non. Décidément, après tout cela, il me faudra du temps avant d'accorder à nouveau ma confiance à ce budget.

Alors, le préfixe « dé » ? « dé » comme dans défiance. La défiance, c'est peut-être ce que le Gouvernement pourrait un jour retirer de cette assemblée, s'il persiste à minimiser ou nier les problèmes, à prendre dans cet hémicycle une posture professorale, pour considérer les Conseillers Nationaux comme des délégués de classe... Une classe d'enfants gâtés, bien évidemment. Comme si la politique du logement, par exemple, était une incroyable faveur que le Gouvernement accordait aux chanceux Monégasques, et non ce qu'il est en vérité : la seule solution aujourd'hui possible pour que notre population nationale puisse résider sur son propre sol, donc, par définition, pour que nous puissions rester un pays.

Qui étudie un petit peu l'histoire sait que décider de mépriser les problèmes de la population, et tout particulièrement en dédaignant les propos de leurs élus, n'a jamais réussi à aucun Gouvernement, quelle que soit sa forme.

*(Sonnerie).*

Dieu merci, grâce notamment à cet ambitieux plan logement, nous n'en sommes pas encore à ce niveau de défiance.

Alors il reste le préfixe « mé » : « mé » comme méfiance, bien évidemment.

Une méfiance qui doit être celle du Président de la Commission Environnement et Qualité de Vie que je suis, et qui vient de l'ensemble des problèmes et attitudes que je viens de décrire. Une méfiance qui



vient de certains problèmes, et parfois, de certaines incompétences. Des fautes dont les conséquences ne me semblent pas avoir été tirées assez vite et assez fort. Et à ces fautes que nous dénonçons inlassablement, nous est trop souvent opposée dans cet hémicycle une attitude définie par un certain mot commençant lui aussi par ce funeste préfixe « con » : je veux bien sûr parler de la condescendance.

Cette méfiance qui est donc à présent la mienne, et que je regrette pourtant d'éprouver, m'amène ce soir à m'abstenir lors du vote de ce budget, en attendant des jours meilleurs, que j'appelle de tous mes vœux.

Je vous remercie.

**M. le Président.**- Merci, Monsieur ROSE. J'ai été tolérant. Essayez de respecter, chacun, s'il vous plaît, votre temps de parole. Mais bon, c'est un sujet majeur de ce Budget Rectificatif, la qualité de vie, donc, c'était un joker mérité.

Nous passons à présent au Président de la Commission pour le Développement du Numérique, M. Franck JULIEN.

**M. Franck JULIEN.**- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, chers collègues, chers compatriotes.

Je vais me placer ce soir dans la perspective du Budget Primitif 2020 et confirmer le vote qui a été le mien lors du Budget Primitif 2019.

Aujourd'hui, beaucoup de sujets ont été initiés par le Gouvernement dans le cadre du développement numérique de la Principauté.

Mais je suis dans l'obligation de vous avouer que je n'ai toujours pas bien compris quelle était la stratégie véritable du Gouvernement en matière d'attractivité numérique.

La Commission que j'ai l'honneur de présider étudie actuellement plusieurs textes, et je me rends compte que là où Monaco pourrait être à l'avant-garde, notamment pour gagner des parts de marché dans une économie mondialisée, nous ne faisons pas preuve de suffisamment d'audace.

Je souhaite que Monaco fasse preuve de beaucoup plus d'ambition en la matière, et le Conseil National, à travers les modifications de texte qu'il a proposées et continuera de proposer prochainement au Gouvernement, jouera dans ce cadre tout son rôle.

On a beaucoup parlé de Smart City, on a aussi parlé de « smart chantiers », la qualité de vie est en effet un concept multiformes.

Pour illustrer, un résident doit pouvoir regarder la télévision avec une offre complète, avoir une connexion internet au top, dans un niveau de bruit acceptable du chantier voisin, avant d'aller faire ses courses dans un centre commercial adapté, le tout en circulant librement.

Sur tous ces points, nos Institutions peuvent continuer de faire bouger les lignes. A ma place j'y veillerai, et avec mes collègues nous serons vigilants. Pour ma part, je voterai ce budget.

Je vous remercie.

**M. le Président.**- Merci, Monsieur JULIEN. Nous arrivons à présent au tour de parole de notre collègue M. Jacques RIT.

**M. Jacques RIT.**- Merci, Monsieur le Président.

En matière de débats budgétaires, c'est probablement la première fois depuis bien des années que l'hémicycle n'a pas résonné des longues litanies de chiffres comparant besoins et livraisons prochaines en matière de logements domaniaux. Rappelez-vous, c'était hier... Les comptables du Gouvernement et ceux du Conseil National refaisaient inlassablement les comptes, jusqu'à une heure tardive, sans jamais trouver, à la fin, un résultat qui emporte l'accord de tous. J'avais fini par penser que les mêmes principes arithmétiques répondaient à des règles différentes de part et d'autre de la place de la Visitation ! Puis la révolution positive du Plan National pour le Logement est arrivée, synchronisant les quartz de nos montres, et imposant une feuille de calcul unique. Les bénéfices futurs de ce plan, pour nos compatriotes, justifient pleinement les 152 M€ d'euros rectifiés en son nom.

Le livre de l'Exode nous apprend, par ailleurs, que l'Égypte ancienne connut dix plaies. Nous avons désormais des raisons solides d'espérer que notre pays guérisse prochainement de sa première, celle du déficit en logements destinés aux nationaux. Mais voilà déjà, sans nous laisser souffler, qu'une nouvelle plaie semble s'être abattue sur nous, s'attaquant cette fois à notre qualité de vie.

Riches de l'expérience de la précédente, penchons-nous quelques instants sur la genèse de ce problème, au demeurant bien réel. De fortes nuisances, essentiellement circonscrites au domaine du bruit et des difficultés de mobilité, sont en passe d'occulter dans sa globalité l'exceptionnelle et protéiforme qualité de vie dont bénéficient la grande majorité des résidents de la Principauté ! Il serait, tant de la part de l'exécutif que de celle du Conseil National, irresponsable de sous-estimer la gravité de cette affaire, qui semble prendre rapidement de l'ampleur. Beaucoup de mesures techniques et réglementaires ont été, ou vont être mises en place. Je reste plutôt confiant sur ce point. Le contrôle rigoureux du phasage des chantiers, vraie clef du problème, est, lui, autrement plus difficile à mettre en œuvre. Car si nous savons parfaitement pousser le feu sous la chaudière, nous avons historiquement peu d'expérience lorsqu'il s'agit, ne fusse que temporairement, de le ralentir. Et il va pourtant bien falloir apprendre à le faire. Un vote négatif sur le chapitre 1 de la section 7 du Budget, Grands travaux-Urbanisme nous est apparu, à ma collègue Béatrice FRESKO et à moi-même, inapproprié, car sans effets concrets, et inopportun au moment où nous fêtons la mise en route du Plan Logement tant attendu. Nous ne nous y sommes pas associés, donc. Mais deux points ont retenu mon attention :

- Votre engagement, Monsieur le Ministre d'Etat, à reconsidérer le projet de loi, n° 988, relative à la passion, à la passation pardon, des marchés publics à l'occasion des amendements que le Conseil National ne manquera pas de lui apporter.

- Et l'ouverture faite par le Gouvernement, au-delà de la solution constitutionnellement peu orthodoxe et non pérenne dite « du cantonnement », dans le sens de l'étude d'un passage progressif à une caisse, à terme autonome, de retraites pour les fonctionnaires.

Ces points m'incitent définitivement à voter en faveur de ce Budget Rectificatif 2019.

**M. le Président.**- Merci, Monsieur RIT. Nous allons à présent écouter notre doyen, le Président de la Commission de la Culture et du Patrimoine, M. Daniel BOERI.

**M. Daniel BOERI.**- Merci, Monsieur le Président.

Le Budget Rectificatif, c'est à la fois un pied dans un passé proche et un pied dans l'avenir proche.

C'est donc l'occasion de faire le point, un point d'étape si j'ose dire.

De plus, je l'ai dit lors dans mon intervention de politique générale, nous nous trouvons dans une économie mondiale dégradée, nous ne pouvons encore mesurer l'ampleur, mais bien présente, néanmoins.

La crise financière de 2008 avait coûté de l'ordre 200 M€ à l'Etat.

Le résultat de 2019 est comptablement équilibré.

Cet équilibre est à relativiser eu égard aux écritures exceptionnelles intervenues, je n'y reviens pas.

Le Budget Rectificatif est l'occasion de dresser un bilan, quantitatif et qualitatif, des actions mises en œuvre, et surtout de leurs conséquences pour le pays.

Les dépenses votées ont augmenté de 16 % par rapport à 2018 : c'est loin, ce n'est pas rien, loin de là.

Toute organisation, devant une telle augmentation rencontre naturellement des questions d'ajustement, à court terme.

On connaît l'adage : « La nature ne fait pas de saut », c'est toujours vrai.

Regardons de plus près.

Les dépenses sont composées de deux grandes parties : les dépenses ordinaires et celles relatives aux investissements et aux équipements.

Là, se trouve une très grande différence !

Les dépenses ordinaires augmentent de 9 %. Elles font l'objet d'ajustements, selon les objectifs poursuivis d'une année sur l'autre, ou le choix de donner un poids différent, à telle ou telle activité.

Et il y a les investissements et équipements, ceux qui irradient, en bien ou en mal, la vie du pays et toute la population. Ils ont augmenté de 41 % dans l'année !

Face à cette avalanche de nouveaux travaux, quasi spontanés : « que voulez-vous qu'il fit » ? ; sinon perturber la vie de beaucoup !

Alors bien sûr, avec les chantiers, qui visent le bien-être de nos compatriotes et des résidents pour un futur meilleur, entraînent des perturbations dans notre quotidien (bruit, embouteillages), mes collègues l'ont souligné.

C'est vrai heureusement que nous ne nous contentons pas d'une belle occasion de cartes postales en implorant « Ah comme c'était beau avant ! ».

On ne s'étonnera pas, donc, que la qualité de vie soit perturbée.

Il est difficile d'avoir « le beurre et l'argent du beurre » !

Ce n'est pas une raison pour ne pas s'en préoccuper. Les exemples de dépassements de coûts, de dépassements de délais, voire des malfaçons, ne peuvent être ignorés.

Il serait opportun de dresser un diagnostic pour identifier les forces et les faiblesses, et les causes structurelles ou conjoncturelles de certaines situations, avec les solutions envisagées, pour y remédier.

D'autant que les troubles causés à la qualité de vie sont -je sens bien que je vais troubler quelques âmes- une chance aussi !

Nos recettes comprennent la TVA !

Heureusement pour notre pays, l'immobilier et la construction représentent 40% des recettes de TVA, soit près de 20% des recettes totales !

Donc, prudence dans d'éventuels changements de braquet.

Je voterai ce Budget.

Je vous remercie.

**M. le Président.** - Merci, Monsieur BOERI. La parole est à Mme Karen ALIPRENDI-DE CARVALHO.

**Mme Karen ALIPRENDI-DE CARVALHO.** - Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, Monsieur le Président, chers collègues.

On m'a souvent dit : Le train qui arrive à l'heure n'intéresse personne...

Le travail que nous accomplissons est de même constat. Les hommes et les femmes que nous sommes, œuvrent au quotidien pour l'intérêt général et sont simplement jugés sur ce qui est visible. Rome ne s'est certes pas faite en un jour mais les promesses n'engagent que ceux qui les reçoivent et qui y croient.

Lors de ma motivation de vote du Budget Primitif 2019, je vous avais fait part des points sensibles sur lesquels nous devons être extrêmement vigilants. J'avais à ce titre, comme le Président et grand nombre de mes collègues, attiré votre attention sur le maintien, et même l'amélioration nécessaire de notre qualité de vie.

Oui, notre modèle économique est exemplaire. Mais, les résidents et les Monégasques attendent également que les mesures prises concernant la mobilité et l'accessibilité en Principauté soient aussi au cœur de nos préoccupations, avec pour objectif de mettre un frein à cette dégradation constante de notre qualité de vie.

Je l'avais déjà énoncé dans mon intervention de politique générale lors de l'ouverture de nos débats la semaine dernière, mais également lors de l'étude du Budget Primitif 2019. Depuis un an maintenant, le Conseil National appelle de ses vœux des mesures visant à stopper cette dégradation continue. Aujourd'hui, le constat est malheureusement loin d'être satisfaisant.

Qui n'est pas confronté quotidiennement à – pour ne citer que quelques désagréments :

- des embouteillages à n'en plus finir,
- des modifications de voiries dans toute la Principauté,
- des chantiers à cœur ouvert qui ne possèdent ni sarcophage acoustique, ni même de simples palissades anti-bruit,
- des passages souterrains dont l'utilisation ne se fait malheureusement pas naturellement, favorisant une affluence sur les passages piétons,
- ou encore des arrêts de bus en travaux dont les infrastructures provisoires sont parfois difficiles à reconnaître ?

Je ne fais ce soir que vous livrer l'écho des personnes que je croise au quotidien, et ce que je peux moi-même constater sur le terrain.

Je ne reviendrai pas sur les propos que j'ai déjà soulevés lors de ces débats, mais je persiste, si des mesures concrètes et perceptibles par la population ne sont pas prises dans les meilleurs délais, j'ai bien peur que certains acteurs, qui contribuent grandement à notre économie, soient déjà partis d'ici là.

Ceux qui me connaissent savent que je suis une optimiste. Mais je suis aussi quelqu'un de nature réaliste. Pour le moment, le Gouvernement ne me donne pas les moyens de cet optimisme naturel. De ce fait, en attendant une situation plus convaincante du moment du Budget Primitif 2020, je ne peux que m'abstenir de voter ce Budget Rectificatif 2019.

Je vous remercie.

**M. le Président.-** Merci, Madame ALIPRENDI-DE CARVALHO. La parole est à présent au Président de la Commission pour le Suivi de la Négociation d'un éventuel traité avec l'Union Européenne, M. Fabrice NOTARI.

**M. Fabrice NOTARI.-** Merci, Monsieur le Président.

Je crois que je suis le dernier, et je n'avais pas préparé d'intervention. Néanmoins, je souhaite dire que, bien sûr, je partage beaucoup des préoccupations de mes collègues, qui ont été exprimées ce soir, et je voterai en faveur de ce Budget, parce que nous avons vécu cet été un flou européen, dû aux élections européennes ; donc, comme vous l'avez exprimé, la commission que je préside est restée au calme cet été, et par là-même, je voudrais aussi encourager, enfin, ou remercier le Gouvernement de ne pas avoir signé un point d'étape tel que cela avait été envisagé à un certain moment, ce qui nous avait un petit peu effrayés. Donc, je tiens à le faire remarquer, et à encourager M. TONELLI pour la suite des négociations dont il a été chargé.

Merci beaucoup.

**M. le Président.-** Merci, Monsieur NOTARI.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, mes chers collègues.

Comme vous le constatez, à l'issue de ces explications de vote, nous nous orientons donc vers un vote mitigé mais positif en faveur de cette loi de Budget Rectificatif 2019.

Ces votes contrastés traduisent bien le sentiment du Conseil National à l'issue de nos débats.

Trop de problèmes sont débattus depuis trop longtemps entre nous, sans que le Gouvernement ne prenne de décision et donc n'y apporte de solution.

Pendant que les Monégasques et les résidents sont confrontés à des problèmes au quotidien, c'est-à-dire maintenant, le Gouvernement nous répond encore trop souvent que le sujet est à l'étude, que la réflexion se poursuit, que peut-être une décision sera prise un jour, pour envisager une solution... ou pas !

Ne prenons que deux exemples parmi tant d'autres pour illustrer ce sentiment du Conseil National.

Tout d'abord, le contrôle et les sanctions contre les incivilités de certains utilisateurs d'automobiles et de motos, qui troublent la tranquillité de la population en faisant trop de bruit, et notamment,

malheureusement parfois, vous le savez, à des heures totalement indues de la nuit. Certes, les contrôles, à notre demande, ont été renforcés, mais il y a encore trop peu de sanctions : à peine une tous les deux jours, par exemple, pour les motos. On fait appel à la perception, au ressenti des Monégasques. C'est vrai qu'une moto qui fait trop de bruit tous les deux jours, ce n'est quand même pas, évidemment, la réalité que subissent les résidents. C'est très loin même de cette réalité subie par les résidents. Le Gouvernement nous répond aujourd'hui, ce que disait déjà il y a sept ou huit ans, l'ancien Conseiller pour l'Intérieur. Alors, je le cite, à l'époque... Enfin non, plutôt, je cite le Gouvernement d'aujourd'hui, mais c'est exactement ce que disait, à l'époque, le Conseiller pour l'Intérieur, il y a sept ou huit ans. Donc, je cite : « Le Gouvernement envisage par ailleurs une réflexion sur les dispositions tant techniques que juridiques, permettant de systématiser et d'automatiser les contrôles ». Que ce soit bien clair, la Sécurité Publique fait son travail sur le terrain, mais il faut lui donner les moyens et le matériel performant, tout comme les textes et les règlements lui permettant d'accomplir pleinement sa mission de contrôle et de sanction, lorsque c'est, évidemment, nécessaire et justifié. Or, plusieurs années plus tard, le Gouvernement en est toujours au même point, et fait donc toujours la même réponse.

Deuxième exemple, qui me tient particulièrement à cœur, et pas qu'à moi, je le sais, à Monaco, l'arlésienne de la construction d'un nouvel abri pour les animaux abandonnés, dont on parle depuis des décennies sans jamais aboutir. Les conditions d'accueil des chiens et des chats qui ont besoin de cet abri, ne sont pas acceptables dans un pays avancé comme le nôtre. Nous sommes très nombreux, dans ce pays, dans le pays de la regrettée Princesse Antoinette – ça parlera en tous cas à la génération qui est la mienne, et celle plus âgée – à défendre la cause animale en Principauté, comme elle l'a fait avec tant de cœur et tant d'investissement personnel.

Alors je le répète ce soir, le Gouvernement n'a plus seulement le devoir d'essayer mais désormais de réussir. Il y a deux pistes identifiées aujourd'hui à Peille et à Blausasc : l'une des deux doit enfin aboutir, avec la signature d'un accord avec l'une ou l'autre de ces communes. Nous referons le point en décembre prochain mais croyez-moi, nous y reviendrons tant que ce ne sera pas concrétisé.

Et puis, comment ne pas regretter ces discussions interminables avec le Gouvernement pour lui faire prendre en compte des montants pourtant raisonnables et parfaitement justifiés de subventions

à certaines associations du domaine sportif et culturel. Je vous rappelle que nous parlons là d'accueillir dans de meilleures conditions, des milliers d'amateurs de sport de ce pays, dont beaucoup de jeunes, et d'encourager, à côté de nos grandes institutions culturelles, l'action de certaines associations plus modestes, certes, mais qui participent à la diversité de l'offre culturelle de la Principauté. Là encore, nous serons obligés d'y revenir. Ce n'est pas normal. Faut-il que nous fassions des comparaisons, douloureuses pour le Gouvernement, avec d'autres dépenses décidées par lui, comme par exemple pour des matches de boxe qui coûtent, vous m'entendez, dix fois plus pour un seul match, c'est dix fois plus que le montant global de notre demande supplémentaire pour le sport amateur de Monaco.

Je vais m'arrêter à présent quelques instants sur les deux dossiers majeurs qui ont été au cœur de nos débats ces derniers soirs, et qui le seront encore dans le cadre de l'examen du Budget Primitif 2020, en décembre prochain, je veux parler bien sûr de la dégradation de la qualité de vie des résidents et de la conduite insatisfaisante des chantiers publics.

En matière de qualité de vie, beaucoup de choses ont été dites depuis trois soirs, et ce soir encore, par mes collègues, ici dans cette enceinte. Beaucoup de choses aussi ont été écrites ces derniers jours, dans la presse. Mais ce qui m'intéresse ce soir, et pour les semaines à venir, ce sont les faits et les décisions.

Les faits, tout d'abord, c'est ce que le Conseil National recueille depuis déjà quelques jours, avec le retour en cours des questionnaires de la grande consultation, adressée à tous les Monégasques majeurs, et à laquelle pourront participer aussi les résidents et les pendulaires d'ici quelques jours, via le site internet du Conseil National. Ça revient déjà en masse, nous dit l'institut qui s'en occupe. Donc, je ne peux d'ailleurs qu'encourager tous les Monégasques qui ont déjà le questionnaire à le remplir. C'est important que leurs avis soient connus et que nous puissions le prendre en compte. Notre Assemblée vous a donné sa position, et sous peu fera connaître les préoccupations et les propositions de la population. Avec tout ceci, Monsieur le Ministre, nous devons bien réussir à trouver des solutions rapides, efficaces et perceptibles, notamment en ce qui concerne la lutte contre le bruit, une gestion enfin coordonnée et performante des travaux de voirie, le phasage des chantiers qui ne doivent plus être autorisés dans des quartiers déjà saturés de travaux, et la création finalement d'un véritable modèle monégasque exemplaire en matière de gestion de chantiers. Nous avons tous les atouts,

dans ce domaine comme dans tellement d'autres, pour y parvenir : nous avons un prix de vente au mètre carré qui est parmi les plus élevés du monde, si ce n'est le plus élevé, d'après certains classements, du monde, avec des plus-values potentielles très fortes par mètre carré, qui donnent les moyens aux promoteurs sur les chantiers privés d'utiliser les techniques les plus innovantes pour la protection des riverains. Pour les chantiers publics, nous avons des budgets de l'Etat excédentaires, des finances publiques saines, qui donnent au Gouvernement les moyens d'investir sur ces chantiers, pour qu'ils deviennent enfin exemplaires. Nous voulons des chantiers modèles.

Vous nous avez demandé, l'an passé, de vous laisser du temps. En élus responsables, nous avons convenu de faire le bilan à la rentrée. Face aux déclarations, qui peuvent être théâtrales, de certains, il n'était pas question pour la majorité du Conseil National de faire au Gouvernement, à l'époque, un procès d'intention. Vous nous aviez demandé du temps, vous avez eu du temps. Mais nous le voyons, le bilan n'est pas bon. Il faut donc changer de braquet.

Pour ce qui concerne la gestion des chantiers publics, les retards s'ajoutent aux surcoûts : Nouveau CHPG, Îlot Pasteur, Parking de la Darse Nord, etc. Avec au bout du compte des dizaines de millions d'euros de dépassements budgétaires et de nombreuses années de retard. Nous attendons donc des mesures fortes allant de la révision des procédures d'appels d'offres, à la réorganisation de la Direction du Service des Travaux Publics, d'un meilleur contrôle des chantiers, à la mise en place réelle du principe du mieux-disant.

Pour résumer, je rappelle donc que le rôle du Conseil National, c'est de formuler des propositions réalistes et de se livrer à une critique constructive pour améliorer les politiques publiques, quand c'est nécessaire et dans l'intérêt général du pays, de nos compatriotes et des résidents. Ensemble, Gouvernement et Conseil National, nous devons nous concerter pour trouver les meilleures solutions possibles. Mais c'est à vous, Monsieur le Ministre, et donc au Gouvernement que vous dirigez, de prendre des décisions, de pratiquer des arbitrages, et donc de faire preuve de courage et d'audace.

Il semble que grâce à ces débats, la prise de conscience autour de ces sujets soit actée désormais entre nos deux Institutions. Le temps n'est donc plus aux discours ou aux études, c'est du passé, mais maintenant à la mise en œuvre de décisions fortes.

Ce soir donc, je veux être raisonnablement optimiste comme le sont, d'après les intentions de vote, la majorité relative de mes collègues, surtout si je fais un parallèle avec l'inflexion majeure que nous avons connue, sous l'impulsion du Prince Souverain, en ce qui concerne le changement de braquet, eh oui, pour la politique du logement. Cette nouvelle politique du logement va permettre la construction de plus de 700 logements neufs d'ici la fin de cette législature, pour permettre à chaque foyer monégasque dont la situation le justifie, d'être bien logé dans son pays. Et pourtant, rappelez-vous, rappelez-vous nos premières discussions après les élections de février 2018. Rappelez-vous d'où nous venons. Eh bien c'est l'exemple à suivre de la même manière, pour ce dossier de l'amélioration de la qualité de vie.

Nous avons prouvé, Monsieur le Ministre, que quand nous partageons d'abord le même constat, puis la même volonté, il n'y a alors pas de problème insurmontable par nos deux institutions, pour le bien de notre pays. Notre Constitution nous amène naturellement à la recherche d'un accord, entre nous, et nous permet, avec une volonté partagée, d'y parvenir.

Oui, nous avons, Monsieur le Ministre, la même lecture des institutions, et je vous cite « *Le Conseil National est le partenaire institutionnel du Gouvernement, c'est un fait.* », « *Etre partenaires ne signifie pas être d'emblée d'accord sur tout. (...) Vos critiques sont à la fois légitimes et naturelles. Elles sont un signe de bonne santé de nos Institutions.* » (Fin de citations)

Sur tous les sujets, nous avons le devoir de toujours « sortir par le haut », avec les solutions les meilleures, les plus efficaces et les plus équilibrées pour Monaco. Oui, sous l'autorité du Prince, nos deux Institutions, loin d'être des adversaires ou des concurrents, font partie de la même équipe, celle de l'Etat monégasque, celle de Monaco. Et c'est ensemble que nous voulons faire gagner Monaco.

Je vais donc voter en faveur de ce Budget Rectificatif 2019, mais nous nous retrouverons, ici-même, dès le mois de décembre prochain, en séances publiques, consacrées au Budget Primitif 2020. Vous l'avez compris Monsieur le Ministre, c'est sur cette capacité du Gouvernement à décider, dans tous les domaines qui l'exigent, que le Conseil National se déterminera dans le cadre de son vote, en fin d'année. Vous le savez, la détermination des Conseillers Nationaux, avec à l'appui les résultats de la grande consultation pour l'amélioration de la qualité de vie,

cette détermination sera totale. Personne ne doit en douter. Je crois que nos débats – c'est ma conclusion – l'ont démontré pendant ces heures, ces nombreuses heures que nous avons consacrées à examiner ce Budget Rectificatif.

Je vous remercie, et je vais donc à présent demander à Monsieur le Secrétaire Général de procéder à la lecture, article par article, du projet de loi portant fixation du Budget Rectificatif de l'Etat pour l'exercice 2019. Nous allons donc le voter article par article.

**M. le Secrétaire Général.**- Merci, Monsieur le Président.

#### ARTICLE PREMIER

Les recettes affectées au budget de l'exercice 2019 par la loi n° 1.467 du 20 décembre 2018 sont réévaluées à la somme globale de 1.504.561.500 € (Etat «A»).

**M. le Président.**- Je mets cet article premier aux voix.

Y a-t-il des avis contraires ? Un avis contraire.

Y a-t-il des abstentions ? Huit abstentions.

Votes pour ? Quatorze votes pour.

L'article premier est adopté.

(Adopté ;

*M. Pierre BARDY, Mmes Corinne BERTANI, Brigitte BOCCONE-PAGES, MM. Daniel BOERI,*

*Jean-Charles EMMERICH, Mmes Béatrice FRESKO-ROLFO,*

*Marie-Nöelle GIBELLI, Marine GRISOUL,*

*MM. Franck JULIEN,*

*MM. Franck LOBONO, Marc MOUROU,*

*Fabrice NOTARI,*

*Jacques RIT et Stéphane VALERI*

*volent pour ;*

*M. Jean-Louis GRINDA*

*vote contre ;*

*Mmes Karen ALIPRENDI-DE CARVALHO,*

*Nathalie AMORATTI-BLANC,*

*M. Thomas BREZZO, Mme Michèle DITTLLOT,*

*MM. Christophe ROBINO, Guillaume ROSE,  
Balthazar SEYDOUX  
et Pierre VAN KLAVEREN  
s'abstiennent).*

**M. le Secrétaire Général.-**

ART. 2

Les crédits ouverts par la loi susvisée pour les dépenses du budget de l'exercice 2019 sont modifiés et fixés globalement à la somme maximum de 1.503.009.800 € se répartissant en 920.618.400 € pour les dépenses ordinaires (Etat «B») et 582.391.400 € pour les dépenses d'équipement et d'investissements (Etat «C»).

**M. le Président.-** Je mets cet article 2 aux voix.

Y a-t-il des avis contraires ? Un avis contraire.

Y a-t-il des abstentions ? Huit abstentions.

Votes pour ? Quatorze votes pour.

L'article 2 est adopté.

*(Adopté ;*

*M. Pierre BARDY, Mmes Corinne BERTANI,  
Brigitte BOCCONE-PAGES, MM. Daniel BOERI,  
Jean-Charles EMMERICH, Mmes Béatrice  
FRESKO-ROLFO,  
Marie-Nöelle GIBELLI, Marine GRISOUL, MM.  
Franck JULIEN,  
MM. Franck LOBONO, Marc MOUROU, Fabrice  
NOTARI,  
Jacques RIT et Stéphane VALERI*

*votent pour ;*

*M. Jean-Louis GRINDA*

*vote contre ;*

*Mmes Karen ALIPRENDI-DE CARVALHO,  
Nathalie AMORATTI-BLANC,  
M. Thomas BREZZO, Mme Michèle DITTLT,  
MM. Christophe ROBINO, Guillaume ROSE,  
Balthazar SEYDOUX  
et Pierre VAN KLAVEREN  
s'abstiennent).*

**M. le Secrétaire Général.-**

ART. 3

Les recettes des Comptes Spéciaux du Trésor prévues par la loi susvisée sont réévaluées à la somme globale de 61.831.000 € (Etat «D»).

**M. le Président.-** Je mets cet article 3 aux voix.

Y a-t-il des avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Y a-t-il des abstentions ? Huit abstentions.

Votes pour ? Quinze votes pour.

L'article 3 est adopté.

*(Adopté ;*

*M. Pierre BARDY, Mmes Corinne BERTANI,  
Brigitte BOCCONE-PAGES, MM. Daniel BOERI,  
Jean-Charles EMMERICH,  
Mmes Béatrice FRESKO-ROLFO,  
Marie-Nöelle GIBELLI, M. Jean-Louis GRINDA,  
Mme Marine GRISOUL, MM. Franck JULIEN,  
Franck LOBONO,  
Marc MOUROU, Fabrice NOTARI, Jacques RIT et  
Stéphane VALERI*

*votent pour ;*

*Mmes Karen ALIPRENDI-DE CARVALHO,  
Nathalie AMORATTI-BLANC,  
M. Thomas BREZZO, Mme Michèle DITTLT,  
MM. Christophe ROBINO, Guillaume ROSE,  
Balthazar SEYDOUX  
et Pierre VAN KLAVEREN  
s'abstiennent).*

**M. le Secrétaire Général.-**

ART. 4

Les crédits ouverts par la loi susvisée au titre des Comptes Spéciaux du Trésor pour l'exercice 2019 sont modifiés et fixés globalement à la somme maximum de 127.799.200 € (Etat « D »).

**M. le Président.-** Je mets cet article 4 aux voix.

Y a-t-il des avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Y a-t-il des abstentions ? Huit abstentions.

Votes pour ? Quinze votes pour.  
L'article 4 est adopté.

*(Adopté ;*

*M. Pierre BARDY, Mmes Corinne BERTANI,  
Brigitte BOCCONE-PAGES, MM. Daniel BOERI,  
Jean-Charles EMMERICH, Mmes Béatrice  
FRESKO-ROLFO,  
Marie-Nöelle GIBELLI, M. Jean-Louis GRINDA,  
Mme Marine GRISOUL, MM. Franck JULIEN,  
Franck LOBONO, Marc MOUROU,  
Fabrice NOTARI, Jacques RIT et  
Stéphane VALERI  
votent pour ;  
Mmes Karen ALIPRENDI-DE CARVALHO,  
Nathalie AMORATTI-BLANC,  
M. Thomas BREZZO, Mme Michèle DITTLT,  
MM. Christophe ROBINO, Guillaume ROSE,  
Balthazar SEYDOUX  
et Pierre VAN KLAVEREN  
s'abstiennent).*

**M. le Président.**- Je vais donc mettre à présent aux voix l'ensemble de la loi de Budget Rectificatif, et là, effectivement, je vais demander, donc, que ceux qui sont d'avis de l'adopter tout d'abord, de bien vouloir lever la main. Donc, nous notons, vote pour la loi de Budget :

*(Adopté ;*

*M. Pierre BARDY, Mmes Corinne BERTANI,  
Brigitte BOCCONE-PAGES, MM. Daniel BOERI,  
Jean-Charles EMMERICH,  
Mmes Béatrice FRESKO-ROLFO,  
Marie-Nöelle GIBELLI, Marine GRISOUL,*

*MM. Franck JULIEN,  
MM. Franck LOBONO, Marc MOUROU,  
Fabrice NOTARI,  
Jacques RIT et Stéphane VALERI  
votent pour).*

Que ceux qui sont d'avis contraire, qui votent contre la loi de Budget, veuillez bien lever la main.  
*(M. Jean-Louis GRINDA vote contre).*

Que ceux qui s'abstiennent – nous les notons – veuillez bien lever la main.  
*(Mmes Karen ALIPRENDI-DE CARVALHO,  
Nathalie AMORATTI-BLANC,  
M. Thomas BREZZO, Mme Michèle DITTLT,  
MM. Christophe ROBINO, Guillaume ROSE,  
Balthazar SEYDOUX  
et Pierre VAN KLAVEREN  
s'abstiennent).*

Donc, ceci clôt le vote. La loi de Budget est adoptée.

Il y a une voix contre, il y a huit abstentions, il y avait vingt-trois présents ce soir, donc quatorze voix pour.

Donc, je résume : adoptée par quatorze voix pour, huit abstentions, et une voix contre.

Voilà, Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, Mesdames, Messieurs les Conseillers Nationaux, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, nous sommes arrivés au terme de nos travaux.

La séance est levée.

—  
**La séance est levée à 20 heures.**  
—



imprimé sur papier recyclé

IMPRIMERIE GRAPHIC SERVICE  
GS COMMUNICATION S.A.M. MONACO

